

RETRAITE · SECTEUR PRIVÉ

Préparer la liquidation de ses pensions de retraite : salariés du secteur privé

Une journée pour préparer son départ en connaissance de cause : conditions d'ouverture des droits, choix de la date de départ, retraite progressive et cumul emploi-retraite, démarches de liquidation auprès de la CNAV et de l'Agirc-Arrco, droits à réversion.

Objectifs

1. Déterminer les conditions d'ouverture des droits à la retraite : âge, trimestres, régimes
2. Optimiser sa date de départ en tenant compte des décotes et surcotes
3. Mettre en œuvre la retraite progressive ou le cumul emploi-retraite
4. Réaliser les démarches de liquidation de ses droits à retraite
5. Comprendre et anticiper les droits à réversion

Programme

- 01 Déterminer les conditions d'ouverture des droits à la retraite
- 02 Optimiser sa date de départ
- 03 Aménager la fin de carrière
- 04 Effectuer les démarches administratives
- 05 Analyser les droits à la pension de réversion

En pratique

RÉFÉRENCE

RPLA

DURÉE

1 jour · 7 h

FORMAT

Présentiel ou distanciel, en intra

NIVEAU

Fondamentaux

SECTEUR

Secteur privé

PUBLIC

Salariés du secteur privé souhaitant préparer leur départ à la retraite.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Organiser cette formation

À la date de votre choix, dans vos locaux ou à distance, sur un programme ajusté à vos dossiers.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.